

AVIS PUBLIC – Aux contribuables de la susdite municipalité

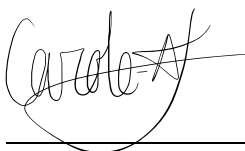
Est par la présente donné par la soussignée Carole-Anne Jacques, directrice générale de la susdite municipalité que :

La séance, à laquelle les délibérations du conseil et la période de questions qui portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. Constatation de la validité de l'avis de convocation **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 244 600.00\$ **(R)**
4. Adjudication de contrat des règlements d'emprunt 185-2020, 186-2020 et 187-2020 **(R)**
5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 268-2024 ayant pour objet la création d'une réserve financière pour le réseau d'aqueduc, eaux usées et assainissement **(R)**
6. Abroger la résolution 2024-12-283 concernant l'aide financière à la CDI **(R)**
7. Adoption du règlement no. 264-2024 modifiant le règlement de zonage no. 157-2018 – classe d'usage (53) dans la zone I-73 **(R)**
8. Révision du traitement – directrice générale **(R)**
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée extraordinaire **(R)**

La séance sera tenue mardi le 10 décembre à 14h15 à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, situé au 287 rue Marchand, Saint-Victor.

DONNÉ CE 6 DÉCEMBRE 2024

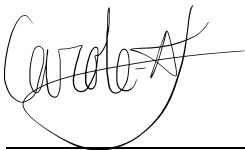


Carole-Anne Jacques
Directrice générale / greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLES 335 ET 348 DU CODE)

Je soussignée, Carole-Anne Jacques, directrice générale à Saint-Victor, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil soit à l'hôtel de ville situé au 287 rue Marchand ainsi que sur le site Web de la municipalité : <https://www.st-victor.qc.ca> onglet vie municipale/ avis public en date du 6^e jour du mois de décembre 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 6 décembre 2024.



Carole-Anne Jacques
Directrice générale / greffière-trésorière